

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 Initiation à la recherche et à la communication 2			
Code	PEIM2B36PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) Anne-Sophie BASA (anne-sophie.basa@helha.be) HELHa Gosselies Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenbove@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Olivier DEDOBLEER (olivier.dedobbeleer@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils: multimedias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant devra faire preuve de connaissances mobilisables et d'esprit critique dans le champ de la recherche en éducation et dans l'utilisation des multimédias dont les technologies nouvelles au service de l'apprentissage. L'étudiant devra s'approprier la démarche générale d'élaboration d'un TFE et les outils utiles à sa rédaction.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B36PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C
PEIM2B36PPB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B36PPA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10
PEIM2B36PPB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	12_PEIM2B36PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Introduction au travail de fin d'études.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

L'étudiant sera capable en fin de module de présenter une ébauche de problématique pour son TFE et de développer une réflexion en lien avec celle-ci.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Approfondissement de la recherche documentaire entamée en BAC1
- Afin de lancer la réflexion TFE, lecture et analyse du document « Le travail de fin d'études, Guide d'accompagnement, Vade-mecum de l'étudiant ».

Démarches d'apprentissage

Ces contenus iront de pair avec des recherches dans notre centre de documentation.

L'étudiant sera amené à entamer un processus de réflexion sur son travail de fin d'études.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant partagera l'état de sa recherche au groupe-classe et à ses professeurs, personnes-ressources.

Ouvrages de référence

cf. bibliographie du Vade-mecum de l'étudiant

Supports

- Notre centre de documentation
- VANHOUDENHOVE, P. (2020). *Le travail de fin d'études - Guide d'accompagnement - Vade-mecum de l'étudiant* (syllabus). Gosselies : HELHa.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée. Examen oral en présence des professeurs des deux AA de l'unité d'apprentissage 36.

Présentation à l'aide d'outils numériques de l'état d'avancement de la recherche TFE.

L'évaluation finale de l'UE est construite sur base d'un bilan de compétences établi par les membres du jury de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	12_PEIM2B36PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à donner à l'enseignant les outils nécessaires pour appréhender l'éducation aux médias à l'école primaire.

Percevoir et comprendre les médias et multimédias à partir de leurs multiples composantes : langage et technologies utilisées, genres, représentations, publics visés, producteurs.

- Être critique, analyser les médias que l'on rencontre.
- S'exprimer et communiquer à l'aide des médias.
- Choisir et exploiter de façon pertinente des supports différents pour élaborer des séquences d'apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Utiliser à bon escient des documents ressources pour nourrir une réflexion.
2. Argumenter la pertinence de leurs choix.
3. Utiliser des outils numériques adaptés pour communiquer des contenus (logiciel de présentation powerpoint, logiciel de création web...).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découvertes des attentes du Programme Intégré et du nouveau programme en matière d'éducation aux médias (intentions, compétence d'intégration, compétences spécifiques, 6 facettes, activités fonctionnelles, etc.).

Exploration (notamment par le biais de sorties) et initiation aux outils utilisables en classe.

Utilisation d'un logiciel de présentation : powerpoint.

Démarches d'apprentissage

Découverte (notamment en extérieur) et manipulation des outils en classe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative tout au long de l'année.

Ouvrages de référence

Documents déposés sur la plateforme.

Supports

Programme Intégré - l'outil média dans ses différentes composantes Internet.

Nouveau programme.

Outils informatiques.

Publicités diverses et sous divers supports.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée. Examen oral en présence des professeurs des deux AA de l'unité d'apprentissage 36.

Présentation à l'aide des outils numériques de l'état d'avancement de la recherche TFE.

L'évaluation finale de l'UE est construite sur base d'un bilan de compétences établi par les membres du jury de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).